

## **LA CCI DU GARD APPUIE SANS RÉSERVE LE PROJET DE CONSTRUCTION D'EPR NOUVELLE GÉNÉRATION SUR LE SITE DU TRICASTIN**

Publiée le jeudi 18 Février 2021 - Industrie

Nîmes, le 18/02/2021

**Associés à ses partenaires ardéchois, drômois et vauclusiens, la CCI du Gard et les acteurs économiques qu'elle représente soutiennent pleinement la candidature tricastine en faveur de la construction d'EPR nouvelle génération sur le site nucléaire préexistant. Il nous semble indispensable de rappeler les atouts de nos territoires en vue de ce « grand chantier » ainsi que les**

**avantages qu'il suppose.**

La centrale nucléaire du Tricastin, associée aux territoires dynamiques qui l'entourent – dont le Gard – dispose des atouts pour se positionner parmi les favoris dans le processus de décision d'implantation de la nouvelle génération de réacteurs nucléaires (EPR2). Outre ses dispositions géographiques avantageuses, le site tire et continuera de tirer bénéfice des savoir-faire locaux qui demeurent les premiers contributeurs à la réussite du chantier et de l'exploitation d'une CNPE. Le Gard, contributeur historique au programme nucléaire français, participerait directement au processus de formation et de sous-traitance. La CCI du Gard, par la voix de son Président M. Éric Giraudier souhaite à ce titre souligner la qualité des centres de formation techniques et signaler le savoir-faire gardois en matière de technologies nucléaires.

Mis en service à partir de 1980, les quatre réacteurs à eau pressurisée du Tricastin (915 MW chacun) ont depuis produit plus de 930 TWh d'électricité bas carbone. La partie production du site nucléaire contribue pleinement au dynamisme économique local en pourvoyant près de deux milles emplois directs de haute qualité et plusieurs milliers d'autres de manière indirecte. La mise en oeuvre d'un nouveau chantier supposerait en effet la création de nombreux emplois à court terme et contribuerait au maintien des activités nucléaires sur le long terme, en prévision de la fermeture progressive des réacteurs de la génération précédente. La proximité du site avec les territoires gardois assurerait des retombées économiques tangibles pour notre département et nos entreprises.

Enfin, sur un plan plus large, l'installation de nouveaux réacteurs sur le site du Tricastin permettrait à notre région de faire sa part dans le processus national de production d'une électricité bas carbone, disponible en permanence, assurant la stabilité du réseau et la souveraineté française en matière de production de production d'électricité.